

**Pierre CUNIT – l'école du taxi**

Organisme de formation – déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82740259874 auprès du préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

SIRET 54000683000017 – code APE 8559A

Tel 07 86 13 07 32 – info@ecoledutaxi74.com

INFORMATION : nos tarifs sont fixés pour l'année civile en cours et exprimées en valeur TTC (TVA aux taux de 20 % déductible pour les professionnels assujettis à TVA).

Nous délivrons sur demande devis et programme de formation pour chacune des actions proposées. Pour rappel, suite au non-renouvellement de la certification Qualiopi, ces formations ne sont pas éligibles au financement ou au remboursement.

FORMATION DE PRÉPARATION AUX EXAMENS DU CCP SPÉCIALITÉ TAXI

NB : une nouvelle formule de préparation aux épreuves, partiellement en autonomie sera proposée prochainement

- Préparation aux épreuves d'admissibilité (heures) 0000,00 €
- Préparation à l'épreuve d'admission (heures) 000,00 €

➔ cursus complet de préparation à la qualification (théorie + pratique) 00 €

FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS/CONDUCTRICES DE TAXI OU DE VTC

❖ formation dispensée en présentiel sur deux journées (total 14 heures) 450,00 €

INFO : constitue une obligation quinquennale pour les professionnels en activité

FORMATION À LA MOBILITÉ DES CONDUCTEURS/CONDUCTRICES DE TAXI

❖ formation dispensée en présentiel sur deux journées (total 14 heures) 440,00 €

Le tarif des formations continue et formation à la mobilité (soit les actions dispensées aux professionnels en activité) comprennent les deux repas du midi (restaurant ou traiteur)